

Notice explicative adéquate conformément à l'article 7 § 1 de la Loi relative à diverses dispositions concernant le financement des petites et moyennes entreprises de 21.12.2013

Votre banque fait un maximum pour que ce document donne un bon reflet des principales types de crédit. En cas de contradictions, c'est toutefois le contrat de crédit qui prime.

Français

Prêteur	S.A. BankB Mannebeekstraat 33 8790 Waregem Tel. 056/629281 - Fax 056/611079 – email : kredieten@bankb.be
Type de crédit	Crédit d'investissement – Crédit de confort
Principales caractéristiques	Prêt à tempérament. Vous payez mensuellement des intérêts débiteurs calculés sur le capital emprunté. A l'échéance finale vous remboursez le capital emprunté sans qu'une indemnité de emploi est due.
Durée	Ouverture de crédit avec garantie hypothécaire: durée indéterminée Crédit de confort: durée déterminée (3-10 ans)
Possibilité de remboursement anticipé	L'entreprise a le droit de rembourser en tout ou en partie et à tout moment le solde du capital restant dû par anticipation, sans que ce droit puisse être subordonné à l'accomplissement de conditions supplémentaires, à l'exception de l'indemnité de emploi. Le prêteur peut exceptionnellement autoriser un remboursement anticipé sans indemnité de emploi tous les trois (3) ans à la date anniversaire de la réception de l'acte, à condition que l'emprunteur ait adressé au prêteur une demande par courrier postal ou électronique au moins quinze (15) jours ouvrables au préalable.

	<p>L'entreprise doit aviser le prêteur de son intention par lettre recommandée à la poste, au moins 1 mois avant le remboursement.</p> <p>l'indemnité de remploi s'élève à six mois d'intérêts débiteurs, calculés sur la somme remboursée et au taux fixé dans le contrat.</p> <p>Aucune indemnité n'est due en cas de remboursement intégral à l'échéance finale.</p>
Coûts éventuels	<ul style="list-style-type: none"> - Frais de dossier (1 x) - Frais d'expertise (immeuble en garantie) - Frais du Notaire - Commission de réservation - ...
Exemples typiques de ce type de crédit	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement à court ou moyen terme à condition que vous attendez un montant suffisant pour le remboursement du capital à terme. - Vous avez des dettes à payer à court terme et vous avez besoin des fonds dans l'attente de revenus prévus (eg paiement d'une facture, vente d'un immeuble, ...)
Aides au niveau du financement et/ou de la garantie aux entreprises	<p>Les différents pouvoirs publics en Belgique offrent des aides au niveau du financement et/ou de la garantie aux entreprises.</p> <p>Pour un condensé des mesures européennes, fédérales et régionales et des liens vers d'autres sources d'informations plus détaillées nous vous conseillons de visiter le site web :</p> <p>https://financementdesentreprises.be/accompagnement-soutien</p>
Service de Médiation compétent	<p>Si vous avez fait appel au service clientèle de votre banque ou de votre établissement de crédit mais que vous n'êtes pas satisfait de la solution proposée, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers (Ombudsfin). Celui-ci traite toutes les plaintes relatives aux crédits en cours.</p> <p>1° ligne: klachten@bankb.be – Mevr. Inge Ampe – Mannebeekstraat 33 te 8790 Waregem</p> <p>2° ligne: ombudsman@ombudsfin.be - North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8 bte 2, 1000 Bruxelles</p>